



ECHA-12-L-03-FR

Services nationaux d'assistance réglementaire

À VOTRE SERVICE | DANS VOTRE LANGUE

Les pays de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein, ont mis en place des services nationaux d'assistance réglementaire REACH et CLP afin de fournir des informations sur les obligations à remplir au titre des règlements REACH et CLP. Ces services se trouvent en général au sein des autorités nationales compétentes. Ils constituent le premier point de contact pour les entreprises basées dans ces pays.

L'ECHA a mis en place un réseau de services nationaux d'assistance réglementaire REACH et CLP (HelpNet). Le réseau est constitué des services nationaux d'assistance réglementaire, d'observateurs des services d'assistance gérés par les parties intéressées et des pays candidats. L'un des objectifs du réseau est de promouvoir l'harmonisation des conseils fournis par les services d'assistance réglementaire REACH et CLP. Des informations complémentaires concernant les services nationaux d'assistance réglementaire sont disponibles à l'adresse:

<http://echa.europa.eu/web/guest/support>

QUEL TYPE DE CONSEIL PUIS-JE OBTENIR AUPRÈS D'UN SERVICE NATIONAL D'ASSISTANCE RÉGLEMENTAIRE?

Les services nationaux d'assistance réglementaire REACH et CLP vous fourniront toute une série d'informations sur les dispositions des règlements REACH et CLP. Ils vous conseilleront également sur les responsabilités pouvant vous incomber en vertu de ces règlements. Toutefois, ils ne fourniront pas d'informations adaptées à votre situation sur la manière dont il convient de respecter ces obligations; cela relève de votre responsabilité.

DANS QUEL CAS DOIS-JE CONTACTER LE SERVICE NATIONAL D'ASSISTANCE RÉGLEMENTAIRE REACH ET CLP?

Dans la plupart des cas, les services nationaux d'assistance réglementaire devraient être le premier point de contact des personnes souhaitant obtenir des conseils sur leurs obligations REACH/CLP. N'oubliez pas non plus que le moyen le plus rapide d'obtenir une réponse peut être de consulter les informations publiées sur le site internet. La foire aux questions (FAQ) sur REACH et le CLP publiée sur le site internet de l'ECHA a été approuvée par les services nationaux d'assistance réglementaire:

<http://echa.europa.eu/web/guest/support/faqs>

POURQUOI DEVRAIS-JE CONTACTER LE SERVICE NATIONAL D'ASSISTANCE RÉGLEMENTAIRE DE MON PAYS?

Parce qu'il fournit un service dans votre (vos) langue(s) locale(s) et a une bonne compréhension des conditions nationales. Le service national d'assistance réglementaire peut aussi informer sur certains aspects de la mise en œuvre des textes.

COMMENT PUIS-JE CONTACTER LE SERVICE NATIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ECHA?

Si votre question ne relève pas de votre service d'assistance réglementaire, vous pouvez demander des informations à l'ECHA concernant les obligations REACH et CLP, REACH-IT, IUCLID 5, Chesar et les soumissions de dossier à l'aide d'un formulaire disponible à l'adresse:

<http://echa.europa.eu/contact>

National Helpdesks

AUTRICHE

- Österreichischer REACH-Helpdesk

BELGIQUE

- FOD Economie – REACH-helpdesk
- FOD Gezondheid, voedselketenveiligheid en milieu – CLP-helpdesk
- SPF Economie – Helpdesk REACH
- SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement – Helpdesk CLP
- FÖD Wirtschaft – Helpdesk REACH
- FÖD Volksgesundheit, Sicherheit der Nahrungsmittelkette und Umwelt – Helpdesk CLP

BULGARIE

- Министерство на околната среда и водите

CHYPRE

- Τμήμα Επιθεώρησης Εργασίας

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Česká informační agentura životního prostředí (CENIA)

DANEMARK

- Miljøstyrelsen

ESTONIE

- Terviseamet

FINLANDE

- Turvallisuus- ja kemikaalivirasto (Tukes)

FRANCE

- Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)

ALLEMAGNE

- Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin (BAuA)

GRÈCE

- Γενικού Χημείου του Κράτους

HONGRIE

- Országos Kémiai Biztonsági Intézet

ISLANDE

- Umhverfisstofnun

IRLANDE

- Health and Safety Authority

ITALIE

- Ministero dello sviluppo economico - Helpdesk REACH
- Centro nazionale sostanze chimiche - Helpdesk CLP

LETTONIE

- Latvijas Vides, ģeoloģijas un meteoroloģijas centrs (LVĢMC)

LICHTENSTEIN

- Amt für Umweltschutz

LITHUANIE

- Aplinkos apsaugos agentūra

LUXEMBOURG

- Centre de recherche public Henri Tudor/Centre de ressources des technologies de l'environnement

MALTE

- L-Awtorità Maltija għall-Kompetizzjoni u l-Affarijiet tal-Konsumatur (MCCA)

PAYS-BAS

- Ministerie van Infrastructuur en Milieu (I&M) – REACH-helpdesk
- Ministerie van Volksgezondheid, Welzijn en Sport (VWS) – CLP-helpdesk

NORVÈGE

- Klima- og forureiningsdirektoratet (Klif)

POLOGNE

- Biuro ds. Substancji Chemicznych

PORTUGAL

- Direção-Geral das Atividades Económicas

ROUMANIE

- Agenția Națională pentru Protecția Mediului (ANPM)

SLOVAQUIE

- Centrum pre chemické látky a prípravky

SLOVÉNIE

- Urad Republike Slovenije za kemikalije

ESPAGNE

- Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente

SUÈDE

- Kemikalieinspektionen

ROYAUME-UNI

- Kemikalieinspektionen